

Faites fructifier vos propriétés industrielles avec **MARKS & CLERK FRANCE**

**PARU DANS
L'EXPRESS**

Créé en 2005 par d'anciens dirigeants de la fonction Propriété Intellectuelle du N° 1 européen des systèmes électroniques, informatiques et des télécommunications, le cabinet Marks & Clerk France est aujourd'hui un des leaders du conseil en brevets et marques dans ce domaine technique. Fort de son expertise, il offre à ses clients une qualité et une gamme de services exceptionnels en France en les faisant bénéficier d'un accès privilégié à un réseau mondial.



*Christian Nguyen-Van-Yen,
Gérant de Marks & Clerk France*



*Sophie Esselin,
Directrice Associée*



*Laurent Lucas,
Directeur Associé*

DES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET JURIDIQUES QUI S'APPUIENT SUR UNE CONNAISSANCE INTIME DES BESOINS INDUSTRIELS

28 ingénieurs et juristes spécialistes des nouvelles technologies assistés d'une équipe administrative mettent leurs compétences pour aider les start-up, les PME, les industriels, et les organismes publics de recherche français à tirer le meilleur parti de leurs innovations.

Le cabinet accompagne des organismes de recherche, des fonds d'investissements, des créateurs d'entreprises, des PME et des grands groupes dans tous les aspects de leur problématique propriété industrielle. Christian Nguyen-Van-Yen, Gérant de Marks & Clerk France, définit ainsi les domaines d'intervention du cabinet. « Le cœur de notre métier est de fournir à nos clients un spectre de compétences techniques suffisamment pointues pour rédiger des demandes de brevet protégeant leurs inventions et suffisamment diversifiées pour couvrir toutes les techniques

de l'ingénieur en électronique, informatique et télécom, de la physique et la chimie des matériaux au logiciel et à l'Internet. Mais nous réalisons aussi des audits de portefeuille d'innovations pour des investisseurs ou pour des organismes de recherche ou des entreprises qui veulent cibler leurs actions de valorisation. Nous formons les chercheurs à la manière de protéger leurs inventions dans les domaines du logiciel. Nous assistons également nos clients dans la protection de leurs marques, la rédaction de leurs contrats de licence et leurs litiges ».

LA FORCE D'UN RÉSEAU TRÈS PRÉSENT

Faire partie d'un réseau est un atout de taille. C'est le cas de Marks & Clerk France qui bénéficie tout naturellement du rayonnement du réseau Marks & Clerk présent au Royaume-Uni, au Canada, en Chine, à Singapour, au Luxembourg et en France. Cela permet d'accompagner nos clients dans le déploiement de leur stratégie internationale.

UNE REMISE DE PRIX BIEN MÉRITÉE

Le 26 mars 2009, le cabinet Marks & Clerk France a été distingué comme Firme Montante, dans la catégorie des conseils en propriété industrielle, lors de la remise des « Trophées du Droit », organisée par le magazine Décideurs. Cette récompense consacre notamment la croissance forte réalisée par le cabinet qui est passé de 32 à 56 personnes en 4 ans, en passant de 200 à 500 premières demandes de brevets par an.

« Le cabinet entend poursuivre sa croissance en allant vers de nouvelles technologies, comme les microsystèmes appliqués aux sciences de la vie, et en augmentant la part de conseil juridique et en stratégie de valorisation », conclut C. Nguyen-Van-Yen.

CONTACT

MARKS & CLERK FRANCE

Immeuble « Visium »
22 avenue Aristide Briand
94117 ARCUEIL CEDEX - FRANCE
Tél. +33 (0)1 41 48 45 00
E-mail : paris@fr.marks-clerk.com
Web : www.marks-clerk.com

Marks&Clerk France
Conseils en Propriété Industrielle

